

groupemutuel

Les informations de l'exercice 2023

Groupe Mutuel
Prévoyance-GMP



L'exercice 2023 en bref

L'année 2023 a été propice aux changements

Dans un environnement du 2^e pilier en mutation, Groupe Mutuel Prévoyance-GMP a vécu une année 2023 placée sous le thème du changement. L'innovation et la volonté de croissance ont rythmé les activités, dans un contexte favorable.

Le Conseil de fondation a décidé, en 2023, de réformer la structure de la fondation, qui se transforme et devient la Fondation Collective Groupe Mutuel au 1^{er} janvier 2024. Les contrats en vigueur sont regroupés au sein de la Caisse commune Groupe Mutuel Prévoyance-GMP. L'entier des droits et des obligations, ainsi que la fortune, avec son degré de couverture de 109,2%, sont repris sans changement par la nouvelle entité. Cette transformation sera complétée dans le courant de l'année 2024 par un processus de fusion avec la Fondation Collective Opsion.

Degré de couverture selon l'art. 44 OPP2

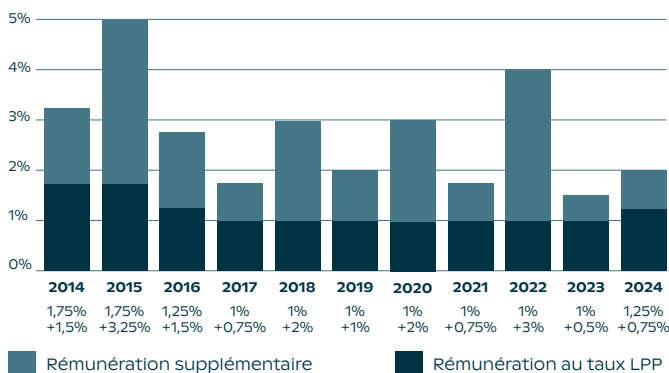
au 31.12. / en CHF	2023	2022
Total de l'actif	2 781 725 030	2 554 808 404
Engagements	-66 339 244	-96 381 127
Compte de régularisation passif	-21 532 697	-23 568 221
Réserve de cotisations des employeurs	-16 794 464	-16 771 540
Fortune disponible au 31.12.	2 677 058 625	2 418 087 516
Capitaux de prévoyance des actifs et des rentiers	2 389 079 648	2 230 098 428
Fonds libres des affiliés	3 639 601	7 455 228
Provisions techniques	59 576 616	59 976 616
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	2 452 295 864	2 297 530 272
Degré de couverture	109,17%	105,25%

L'informatique au service de l'expérience client

C'est un ambitieux projet qui a été mené en 2023: celui de changer d'application informatique en l'espace de 12 mois. Le 3 janvier 2024, la nouvelle application informatique était disponible, sans interruption du service, aussi bien sous l'angle des activités de gestion interne que celui de nos clients, dont l'accès aux informations par le portail LPP a connu de belles améliorations.

Courant 2024, un environnement destiné aux assurés sera mis à disposition, avec un accès individuel permettant de prendre connaissance à tout moment des prestations assurées, actuelles et futures.

Taux d'intérêt attribué sur l'épargne totale des assurés



2023, une année historique sur le plan commercial

C'est en Suisse alémanique que la croissance du chiffre d'affaires a été la plus marquée, avec la conclusion de contrats représentant CHF 6,7 millions de nouvelles primes, alors que la Suisse romande présente une croissance de CHF 6,6 millions. Fait plutôt réjouissant, des PME de toutes tailles et de toutes les régions linguistiques ont demandé leur affiliation. L'offre présentée répond donc parfaitement au tissu économique suisse et renforce la dimension nationale de la fondation.

Adaptation des taux de conversion

A partir du 1^{er} janvier 2025, un système de taux de conversion uniforme, applicable sur l'avoir total, entrera en vigueur pour le calcul des rentes de vieillesse. Fixé à 5,6% pour les hommes et les femmes à 65 ans, il donne plus de transparence au calcul de la prestation de retraite. La rente totale versée est, dans tous les cas, au moins équivalente à 6,8% de l'avoir minimum LPP.

Un nouveau rôle pour l'assemblée des délégués

A la suite de la transformation de GMP en fondation collective, l'assemblée des délégués élit désormais les membres de la commission de prévoyance de la Caisse commune Groupe Mutuel Prévoyance-GMP. D'autre part, cette rencontre représente toujours une occasion unique de présenter nos activités et d'entendre les souhaits des représentants des entreprises affiliées. Nous espérons donc que nos délégués seront présents en nombre, le 19 juin 2024 à Martigny, pour la prochaine assemblée générale de GMP.

ESG - Des investissements durables et responsables

L'année 2023 s'est inscrite dans la continuité et le renforcement des mesures de positionnement des actifs sous le prisme de l'ESG. L'audit annuel de Conser - ESG verifier SA, expert indépendant, confirmé la note de A attribuée en 2022, l'indice de référence restant à B+.



Intégration ESG: La proportion d'émetteurs évalués avec un consensus positif est constante à 86%, dont 26% avec un consensus très positif quant à leur gestion des enjeux durables (2022: 22%).

Exclusions: Les exclusions de la charte de la fondation sont respectées et le portefeuille est faiblement exposé aux entreprises actives dans des secteurs éthiquement sensibles ou ayant été exclues par des sources indépendantes pour non-respect des normes internationales. Des demandes d'application de la liste de recommandations d'exclusion, couronnées de succès, ont été adressées à des gérants de fonds de placement.

Impact investing: L'exposition aux thématiques d'investissements à fort impact positif (énergies propres, gestion de l'eau, obligations vertes et durables, microfinance, infrastructures vertes) a atteint près de 10%, en ligne avec l'objectif de la fondation.

Exercice des droits de vote et engagement: La fondation a respecté son objectif d'exercice systématique des droits de vote pour les actions suisses détenues en direct, en suivant les recommandations de la fondation Ethos. Un dialogue avec 15 sociétés a été effectué afin d'infléchir la politique climatique et le non-respect des normes internationales (droits humains, corruption, droits du travail, etc.).

Politique climatique: énergies fossiles: L'exposition aux secteurs du charbon (0,5%) et du pétrole et gaz (0,9%) est restée stable par rapport à 2022. L'exposition aux sociétés n'ayant pas de plan vérifié de transition vers une économie net-zéro et actives dans l'extraction du charbon et/ou dans la génération d'électricité basée sur le charbon, est de seulement 0,2% du portefeuille.

Politique climatique: Les émissions de CO₂ ont continué à baisser en 2023, en conformité avec l'objectif de réduction des émissions de CO₂ de 7% par année sur la partie actions.

Immobilier: La fondation a mis en place le suivi énergétique de son parc immobilier et la planification des rénovations pour atteindre ses objectifs environnementaux et ceux du Conseil fédéral. Les immeubles détenus en direct ont atteint la note ESG de B- (2022: C+). Il reste encore beaucoup de progrès à accomplir, en ligne avec le marché suisse de l'immobilier.

Comptes annuels 2023 – Résumé

Le total des cotisations des salariés et des employeurs s'élève à CHF 204 451 126.-, en progression de 9,6% par rapport à l'exercice précédent. Le résultat des activités de placement présente un excédent de produits important de CHF 125 277 720.-. Les frais administratifs et commerciaux s'élèvent à CHF 13 591 434.- et représentent 6,65% des cotisations encaissées, taux stable par rapport à l'exercice précédent. L'excédent de produits de l'exercice avant constitution de la réserve de fluctuation de valeur s'élève à CHF 104 205 516.-, entièrement attribué à la réserve de fluctuation de valeur. Au 31 décembre 2023, le total du bilan atteint CHF 2 781 725 030.-, en hausse de 8,88%.

Bilan

Actif en CHF	31.12.2023	31.12.2022
Placements	2 693 868 756	2 485 256 080
Liquidités opérationnelles	54 333 941	44 136 881
Réalisables	27 779 846	20 666 541
Comptes de régularisation actif	5 742 487	4 748 902
Total de l'actif	2 781 725 030	2 554 808 404
Passif en CHF	31.12.2023	31.12.2022
Engagements	66 339 244	96 381 127
Comptes de régularisation passif	21 532 697	23 568 221
Réserves de cotisations des employeurs	16 794 464	16 771 540
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	2 452 295 864	2 297 530 272
Réserve de fluctuation de valeur	224 762 760	120 557 244
Capital de fondation / Fonds libres	0	0
Total du passif	2 781 725 030	2 554 808 404

Compte d'exploitation

en CHF	2023	2022
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	482 305 151	477 208 423
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-336 680 976	-345 438 463
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations	-154 381 446	-149 593 669
Produits de prestations d'assurance	18 443 559	44 092 153
Charges d'assurance	-17 504 141	-15 112 286
Résultat net de l'activité d'assurance	-7 817 852	11 156 156
Résultat net des placements	125 277 720	-251 860 644
Autres produits	337 083	310 332
Frais d'administration	-13 591 434	-12 357 572
Excédent de produits / charges avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeur	104 205 516	-252 751 727
Dissolution / constitution de la réserve de fluctuation de valeur	-104 205 516	192 542 756
Excédent de charges (-) / produits (+)	0	-60 208 971

Activités d'investissement

La gestion des différents types d'actifs durant l'année 2023 a dégagé un rendement des capitaux de 4,99% net de frais. L'indice de référence affiche 5,72% (hors frais) et l'indice LPP d'UBS, 4,95%. Conformément aux dispositions de la norme Swiss GAAP RPC 26, les actifs de la fondation sont évalués à la valeur de marché. Les marchés privés sont composés des placements en Private Equity, Infrastructure et Private Debt. La performance réalisée est calculée selon la méthode TWR (Time Weighted Return). Au 1^{er} janvier 2023, une nouvelle stratégie a été mise en place.

Répartition des placements par catégorie

au 31.12. / en CHF	2023	en %
Disponible pour placements et placements sur le marché monétaire en CHF	109 631 783	4,1%
Disponible pour placements et placements sur le marché monétaire en devises étrangères	8 500 752	0,3%
Obligations en CHF	786 504 629	29,2%
Obligations en devises étrangères	147 763 190	5,5%
Prêts et hypothèques en Suisse	55 926 548	2,1%
Actions suisses	352 146 323	13,1%
Actions étrangères	495 018 732	18,4%
Immeubles détenus en Suisse en exploitation	252 325 059	9,4%
Immeubles détenus en Suisse en construction	29 778 178	1,1%
Placements immobiliers indirects en Suisse	204 857 675	7,6%
Placements immobiliers indirects étrangers	0	0,0%
Marchés privés	97 610 683	3,6%
Structurés défensifs	101 804 332	3,8%
Microfinance	52 000 872	1,9%
Total	2 693 868 756	100,0%

Performance par type d'actif (nette de frais)

	2023 Performance indice de référence	Perfor- mance réalisée
Actions suisses (SMI Expanded avec dividendes)	6,04%	6,58%
Actions étrangères (Composite)	7,88%	8,21%
Obligations suisses et étrangères en CHF (SBI AAA-BBB Total return)	7,36%	5,74%
Obligations en monnaies étrangères (Composite)	1,00%	-0,73%
Prêts et hypothèques (taux minimum LPP)	1,00%	3,04%
Private equity (8,00%)	8,00%	-2,63%
Private debt (Libor CHF 12 mois +3%)	4,51%	2,34%
Microfinance (SWX-MIV Debt Index)	0,71%	1,85%
Produits structurés défensifs (Taux Saron CHF 24 mois +2%)	3,60%	10,21%
Immobilier direct (3,50%)	3,50%	3,41%
Immobilier indirect en Suisse (SXI Real Est. Funds TR Index)	5,03%	3,82%
Immobilier indirect étranger (SXI Real Est. Funds TR Index)	5,03%	0,00%
Liquidités (JPM Cash Index CHF 3 mois)	0,90%	-1,51%
Total	5,72%	4,99%

Objectif et calcul de la réserve de fluctuation de valeur

en CHF	2023	2022
Réserve de fluctuation de valeur au 01.01.	120 557 244	313 100 000
Constitution / dissolution	104 205 516	-192 542 756
Réserve de fluctuation de valeur au 31.12.	224 762 760	120 557 244
Objectif de la réserve de fluctuation de valeur en % des engagements	16,52%	16,25%
Objectif de la réserve de fluctuation de valeur en CHF	405 100 000	373 300 000

La réserve de fluctuation de valeur est constituée pour couvrir les risques spécifiques du marché en vue de réaliser durablement les prestations promises. Son objectif doit permettre d'atteindre un niveau de sécurité de 99,75%, compte tenu du rendement attendu, de la volatilité de chaque catégorie de placement, et du gain de diversification. En 2022, la réserve de fluctuation de valeur a pleinement rempli son rôle en protégeant la fondation de la baisse des marchés actions. Au 31 décembre 2023, elle est en partie reconstituée, à hauteur de 55,5% de son objectif.

Bases et organisation

Au 31 décembre 2023, Groupe Mutuel Prévoyance-GMP est une fondation de prévoyance collective organisée en fondation commune, semi-autonome de type primauté de cotisations, de siège social à Sion. La fondation est enregistrée sous le numéro 304 083 auprès de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale (AS-SO) et du Fonds de garantie LPP.

Le 3 janvier 2024, l'Autorité de surveillance a approuvé la transformation en Fondation Collective Groupe Mutuel, composée de différentes entités, ainsi que le transfert de tous les droits et obligations dans la Caisse commune Groupe Mutuel Prévoyance-GMP.

Conseil de fondation

Mme Karin Perraudin, Présidente¹
M. Bruno Pache, Vice-Président¹
M. Patrick Varone, Secrétaire¹
M. Marc-Etienne Berdoz, Membre (jusqu'au 31 mars 2023)
M. Fabrice Constantin, Membre (dès le 1^{er} avril 2023)
Mme Stéphanie Emery Haenni, Membre
M. François Frezza, Membre
Mme Patricia Lorenz, Membre
M. Stéphane Roduit, Membre
M. Thierry Rosset, Membre
M. Benoît Schoechli, Membre
¹ Signatures collectives à deux.

Représentants des fondateurs, hors conseil

M. Fabio Naselli Feo
M. Fabrice Constantin, jusqu'au 31 mars 2023

2023 - Modifications des règlements

La transformation de Groupe Mutuel Prévoyance-GMP en fondation collective au 1^{er} janvier 2024 a entraîné une refonte complète des statuts et règlements de la fondation, disponibles au téléchargement à l'adresse www.groupemutuel.ch/reglementlpp.

Le rapport de gestion 2023 est disponible au téléchargement sur le site internet, à l'adresse www.groupemutuel.ch/rapportlpp. Il peut aussi être commandé par mail à l'adresse lpp@groupemutuel.ch

Provisions techniques

au 31.12. / en CHF	2023	2022
Provision pour écart de taux de conversion	34 176 616	34 176 616
Provision pour fluctuation des risques et frais	9 700 000	9 700 000
Provision pour intérêts supplémentaires	15 700 000	9 800 000
Provision pour attribution intérêts futurs	0	6 300 000
Total des provisions techniques	59 576 616	59 576 616

Le règlement sur les passifs de nature actuarielle régit la constitution des provisions. La provision pour écart de taux de conversion est constituée en vue de préfinancer les coûts des mises à la retraite ordinaire ou anticipée, résultant de l'application d'un taux de conversion réglementaire supérieur au taux de conversion correspondant aux bases techniques utilisées. La provision pour fluctuation des risques et frais est destinée à compenser les variations et différences entre les coûts effectifs et les primes facturées pour les risques et les frais. La provision pour intérêts supplémentaires couvre le financement de la majoration d'intérêts attribuée aux assurés en 2024.

Effectif

Employeurs affiliés au 31.12	2023	2022
	2 880	2 802
Membres actifs au 31.12.	2023	2022
Hommes	12 121	11 465
Femmes	10 968	10 398
Total	23 089	21 863
Nombre de personnes ayant cotisé au cours de l'exercice	28 727	27 264
Bénéficiaires de rentes au 31.12.	2023	2022
Rentes de vieillesse	1 425	1 303
Rentes de conjoints / partenaires	116	113
Rentes d'invalidité	402	400
Rentes d'enfants (de retraités ou d'invalides)	181	191
Rentes d'orphelins	63	55
Rentes de conjoint divorcé	1	1
Total	2 188	2 063

Fusion de la Fondation Collective Groupe Mutuel et de la Fondation Collective Opsion

Le Conseil de fondation a ouvert en 2024 un processus de fusion avec la Fondation Collective Opsion. L'approbation a eu lieu en séance du 17 avril 2024 pour la Fondation Collective Opsion et du 18 avril 2024 pour la Fondation Collective Groupe Mutuel. La période de consultation des documents de fusion pour les assurés court du 21 avril 2024 au 20 mai 2024. Ensuite, les deux conseils de fondation confirmeront la fusion par la transmission de ces documents à l'Autorité de surveillance, pour approbation. Une fois la décision d'approbation entrée en force, la fusion sera inscrite au Registre du commerce avec effet au 1^{er} janvier 2024.

Administrateur: